



Trophée par équipe Inter-Ecoles de Golf

Règlement 2026

**Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne et du Val de Marne
Pour les jeunes U10**

Présentation de la compétition

Organisation d'une épreuve de 2 tours par zone géographique, qualificative pour la Finale de Ligue du Tour Poucets par équipes.

Pour la phase finale est retenu a minima 1 équipe de zone qualifié par CD
14 équipes maximum

Date limite d'inscription : 4 mai 2026

Calendrier de la compétition

Tour	Lieux	Dates
T1	Ormesson	20 mai 2026
T2	Paris Val d'Europe	10 juin 2026
Final	Isabella	24 juin 2026

Conditions de participation

Les joueurs

- licenciés auprès de la FFG
- membre d'une école de golf, ainsi que de l'association sportive de leur club en Seine et Marne et Val de Marne.
- à jour de leur certificat médical à la clôture des inscriptions.
- appartiennent à la catégorie U10
- ont un index compris entre 18 et 50 (les index supérieurs à 50 sont ramenés à 50)
- l'index pris en compte est celui au 4 mai 2026

Composition des équipes

Les responsables des écoles de golf sont libres de choisir l'ordre de jeu de leurs joueurs, sans contrainte d'index ou de catégorie d'âge.

Inscription des joueurs

Le club devra confirmer sa participation au plus tard le **4 mai 2026** au CDG77 ou CDGolf94 en adressant un email à : contact@cdgolf77.fr ou au cdgolf94@gmail.com

Forme de jeu

Formule Scramble à deux – joueurs index 50 et +

Classement

A chaque tour les 3 meilleures équipes en Brut par catégorie seront récompensées. Et les 3 meilleures équipes après l'addition des tours 1 et 2 pourront jouer la phase finale.

Phases finales

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles issus des qualifications. L'équipe qualifiée jouera la finale avec les autres équipes qualifiées de Paris Ile de France. Organisation par la Ligue Paris Ile de France.

Ordre de jeu

L'honneur du départ du premier trou d'une partie est tiré au sort par le Comité.

Retard au départ

En cas de retard au départ de plus de 5 minutes l'équipe est disqualifiée :

- pour les qualifications elle ne rapporte pas de point à son club
- pour les phases finales l'équipe adverse marque 18 points

Repères des départs

Parcours de 9 trous aménagé de type « **parcours orange** » : départ uniques compris **entre 90 et 200 mètres du green**, filles et garçons.

Informations

Annulation d'une rencontre

Il se peut que les conditions météorologiques ne permettent pas à une rencontre d'avoir lieu à la date prévue. C'est le directeur du club d'accueil, ou son adjoint, qui est habilité à prendre cette décision. Une rencontre peut être annulée à tout moment si les conditions deviennent dangereuses pour les joueurs (orage, tempête, ...) ou empêchent la poursuite du jeu (greens inondés, ...).

En cas d'annulation d'une rencontre, le Comité Directeur du CDG77 proposera une nouvelle date et, éventuellement, un nouveau lieu.

Sont interdits

- cadets
- chariots électriques
- instruments de mesure

Tenue et comportement

Les joueurs doivent avoir une tenue correcte et adaptée à la pratique du golf : chaussures adaptées, pas de jeans, ni de casquettes à l'envers, ...

Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale : étiquette, respect des personnels et des installations, fair-play, ...

Accompagnateurs

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

Suiveurs de partie

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par le Comité. Un suiveur de partie ne peut pas suivre la partie d'un enfant auquel il est lié. Les suiveurs de partie n'ont pas le droit d'aller sur le green.

En respectant les règles énoncées ci-dessus il serait souhaitable que les suiveurs de partie soient affectés en priorité aux parties des joueurs les plus jeunes ou les moins aguerris.

Autorisations parentales signées à fournir (documents sur le site internet : www.cdgolf77.fr)

Règles locales

Les règles locales du club d'accueil s'appliquent si elles ne viennent pas contredire les règles locales permanentes de la FFGolf.

Le choix d'appliquer, ou non, les règles d'hiver sera pris par le directeur du club d'accueil ou son adjoint. Le choix des aires de départ et des greens à utiliser, y compris les greens d'hiver, sont laissés à l'appréciation du club d'accueil en fonction de l'état du terrain.

Comité de l'épreuve

Le directeur du club d'accueil ou son adjoint, un représentant du CDG77, un arbitre FFGolf (qui peut assurer une assistance par téléphone) Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.



Trophée par équipe Inter-Ecoles de Golf

Règlement 2026

**Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne et du Val de Marne
Pour les jeunes U10**

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Du golf de :

- Tour 1 :
- Tour 2 :

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

	Nom	Prénom	Index au 4 mai 2026
N° 1			
N° 2			

NOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE :



Trophée par équipe Inter-Ecoles de Golf

Règlement 2026

**Ouvert à tous les clubs de Seine et Marne et du Val de Marne
Pour les jeunes U10**

LISTE Suiveur de partie :

Les enfants U10 doivent être accompagnés par un suiveur de partie.

Un suiveur de partie ne peut pas suivre la partie d'un enfant auquel il est lié.

Si vous pouvez vous rendre disponible pour suivre une partie le jour de l'épreuve, merci d'indiquer votre nom, prénom et adresse mail ci-dessous :

Je suis disponible pour suivre une partie :

Date de la compétition :	
Nom, prénom :	
Téléphone portable	
Email :	

COMITE DEPARTEMENTAL DE
GOLF DE SEINE & MARNE